

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Band:** 83 (1932)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Etendue et distribution des forêts en Grèce  
**Autor:** Badoux, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784776>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

minutes que le soleil venait de dissiper le brouillard dans les parties les plus claires, et encore, sur certaines de ces parties, s'agissait-il de parcelles à l'« envers », où le soleil ne pouvait manifestement pas encore parvenir. Ce laps de temps était certainement trop faible pour que l'on puisse admettre l'influence de l'évaporation sur les parties non boisées.

Si le hasard avait voulu que nous passions sur la route une demi-heure plus tard, il est certain que le phénomène aurait été complètement masqué. Les rayons du soleil, la chaleur rayonnée auraient certainement évaporé la plus grande partie de l'eau de condensation, tant sur le sol que sur les feuilles des arbres.

Peut-être cette modeste observation, qui confirme et développe celle de M. Biolley, incitera-t-elle d'autres collègues à citer des faits analogues relatifs aux rapports entre la pluviosité et la forêt, et d'apporter de nouveaux documents sur ce sujet si important et si discuté.

*J.-L. Nagel.*

---

### **Etendue et distribution des forêts en Grèce.**

Les indications sur l'étendue et la répartition des forêts en Grèce sont peu nombreuses; elles manquent généralement d'exactitude. Aussi est-on mal renseigné à leur égard.

En vérité, deux auteurs ont déjà essayé d'établir une telle statistique, soit M. *N. Chloros*, en 1884 (« Waldverhältnisse Griechenlands ») et M. *Andreadis*, en 1905 (« Etude financière et économique, forêts grecques »). Mais, faute de données embrassant tout le royaume actuel, ces deux essais ne sauraient être considérés comme complets.

Le chef du Service forestier de la Grèce, M. *H.-P. Kontos*, a repris la question et essayé de la résoudre pour la totalité de la Grèce d'aujourd'hui. Il a utilisé à cet effet des cartes forestières, des estimations oculaires faites par des ingénieurs forestiers, des cartes géographiques, etc.

M. Kontos récapitule les résultats de son enquête, sous forme de cinq notes concernant :

- 1° La Thessalie et l'Epire.
- 2° La Macédoine, la Thrace et le nord de la Grèce.
- 3° La Grèce centrale.
- 4° Le Péloponèse et le sud de la Grèce.
- 5° Les îles grecques; le royaume entier.

Chacune de ces notes contient une table indiquant, par province, la répartition des forêts d'après les catégories de propriétaire, d'après le mode de traitement, puis la part des 6 essences principales, le taux de boisement et, enfin, l'étendue boisée moyenne par habitant.

Les six essences choisies sont :

- 1° Le sapin de Grèce (*Abies Apollinis* Link).
- 2° Le pin noir (*Pinus nigra* Arn).
- 3° Le pin d'Alep (*Pinus halepensis*, Mill.).
- 4° Le hêtre (*Fagus sylvatica* L.).
- 5° Le châtaignier (*Castanea sativa*, Mill.).
- 6° Chênes verts (*Quercus aegilops* L., *macedonica* DC. *ilex* L., etc.).

Une septième colonne indique la part des feuillus toujours verts qui, au sud et dans les îles, forment la part essentielle du boisement (*Buxus sempervirens* L., *Pistacia Lentiscus* L., *Ceratonia siliqua* L., *Olea europaea* L., *Philyrea media* L., etc.).

Il serait fastidieux d'entrer ici dans le détail de ces utiles recherches. Il suffira de récapituler les données essentielles variables pour l'ensemble de la Grèce actuelle. Constatons d'abord que l'étendue totale des boisés grecs serait de 1.918.000 ha, ce qui — la population étant en moyenne de 48 habitants au km<sup>2</sup> — équivaut à 30 ares par habitant (Suisse : 25 ares) et à un taux de boisement de 15,1 % (Suisse : 23,8 %).

Cette surface boisée se répartit comme suit entre les catégories de propriétaires :

<i>Forêts domaniales</i> . . .	1.207.000 ha, soit 63,0 %
» <i>communales</i> . . .	108.000 » » 5,6 »
» <i>corporatives</i> . . .	92.000 » » 4,8 »
» <i>ecclésiastiques</i> . . .	88.000 » » 4,6 »
» <i>privées</i> . . . . .	423.000 » » 22,0 »

Les forêts publiques comprennent ainsi, en Grèce, environ les trois quarts de l'étendue boisée totale.

La répartition est la suivante quant au régime admis pour le traitement :

Haute futaie . . . . .	582.000 ha, soit 30 %
Taillis . . . . .	819.000 » » 43 »
Taillis sous futaie . . .	517.000 » » 27 »

Le taillis est ainsi largement dominant; sous ses différentes formes, il recouvre 70 % de l'étendue boisée totale.

Quelle est la part occupée, touchant l'étendue, dans la forêt grecque, par les différentes essences ? C'est ce que nous apprend le tableau :

Sapins ( <i>Abies</i> ) . . . . .	228.000	ha
Pin noir . . . . .	88.000	»
Pin d'Alep . . . . .	462.000	»
Hêtre . . . . .	193.000	»
Châtaignier . . . . .	28.000	»
Chênes toujours verts . . .	672.000	»
Feuillus toujours verts . .	290.000	»

Il appert de ces chiffres que les chênes verts occupent, et de beaucoup, la première place, dans la forêt grecque. D'une façon générale, les feuillus l'emportent légèrement sur les essences résineuses. Celles-ci, tout au moins les pins et sapins, couvrent 40,5 % de l'étendue boisée totale.

L'étendue boisée des nombreuses îles se rattachant à la Grèce comporterait 173.000 ha, soit à peu près celle des forêts du canton suisse des Grisons. Il est intéressant de relever que la répartition des forêts entre les catégories de propriétaires y varie du tout au tout. Ainsi, dans l'île de Leukas, toutes les forêts appartiennent à l'Etat (1.800 ha), tandis que dans celle de Zante elles sont exclusivement propriété privée (2000 ha). Ailleurs encore, ainsi dans l'île de Chalkis — celle qui possède la plus grande surface boisée — toutes les catégories de propriétaires y sont représentées, cela comme suit :

Forêts domaniales . . . . .	8.000	ha,	soit	19,5	%
» corporatives . . . . .	25.000	»	»	61,0	»
» ecclésiastiques . . . . .	1.500	»	»	3,7	»
» privées . . . . .	6.500	»	»	15,8	»

Notons encore que la forêt des îles est particulièrement riche en pins d'Alep (67 % de l'étendue boisée). Dans cette partie de la Grèce, les essences résineuses de la forêt l'emportent nettement (74 %).

Mais en voilà assez sur la question. Ceux qu'elle intéresse, et qui désireraient en savoir davantage, trouveront les renseignements voulus dans l'instructive brochure de M. Kontos. Et nous terminerons en félicitant vivement ce dernier, dont la publication comble heureusement une lacune. Nombreux sont les forestiers qui lui en sauront une vive reconnaissance.

*H. Badoux.*